

Six femmes sur dix en emploi

L'activité féminine ne cesse de progresser pour se rapprocher de celle des hommes. En 2012, en ACAL, 59,0 % des femmes en âge de travailler occupent un emploi. Cette part est inférieure à celle de la France métropolitaine (60,3 %). Cinq ans auparavant, le taux d'emploi des femmes (*définition*) était de 58,2 %, soit un point de moins que la moyenne métropolitaine. Dans le même temps, le taux d'emploi des hommes s'est contracté. Dans la région, 66,6 % des hommes de 15 à 64 ans ont un emploi en 2012 (67,2 % en France métropolitaine), contre 68,7 % en 2007 (68,4 % en France métropolitaine).

Près de neuf femmes sur dix dans le tertiaire

En ACAL, 86,6 % des femmes travaillent dans le secteur tertiaire. Ce secteur est caractérisé par une forte proportion d'employés. Près de la moitié des femmes appartiennent à cette catégorie socioprofessionnelle. Les emplois d'adjoint administratif de la fonction publique, de secrétaire, d'aide à domicile ou d'aide ménagère concentrent 11,2 % des emplois féminins de la région.

L'accès à l'emploi est plus difficile pour les personnes les moins diplômées. En ACAL, parmi les femmes de 15 à 64 ans non scolarisées et peu ou pas diplômées, 2 sur 5 sont en emploi. Lorsqu'elles sont titulaires d'un diplôme universitaire, plus de 80 % des femmes non scolarisées ont un emploi.

Des femmes plus rarement en emploi dans l'ouest de la région

Le taux d'emploi des femmes varie selon leur niveau de diplôme et les spécificités locales telles que la structure du tissu productif.

Le département des Ardennes se distingue par un taux d'emploi féminin de 6 points inférieur à la moyenne régionale. Dans ce département, les femmes de 15 à 64 ans sont

plus souvent mères au foyer (13,1 % contre 8,8 % en ACAL) ou au chômage (11,2 % contre 9,4 % en ACAL). Elles sont généralement moins diplômées : 27,2 % des femmes non scolarisées sont peu ou pas diplômées, contre 22,0 % dans la région. Dans ce département historiquement orienté vers l'industrie, les femmes ont moins d'opportunités d'emploi dans le tertiaire, moins développé que dans les autres départements de la région. Dans les autres départements ruraux, la part de femmes en emploi est également faible. Toujours liés à l'industrie et moins tertiariés, les femmes peu ou pas diplômées y sont plus représentées.

En Meurthe-et-Moselle et en Moselle, le taux d'emploi féminin est aussi inférieur à celui de la région ACAL. Les Mosellanes sont plus souvent mères au foyer (11,8 % contre 8,8 % en ACAL). La Meurthe-et-Moselle concentre la plus forte proportion d'étudiantes de la région (12,9 % des 15 à 64 ans contre 10,1 % en ACAL). Dans les autres départements urbains, le taux d'emploi des femmes est élevé. Le Bas-Rhin (61,7 %) et le Haut-Rhin (60,4 %) ont notamment des taux supérieurs à celui de la France métropolitaine. À la différence des territoires ruraux, la présence d'un tissu urbain étendu dans ces départements s'accompagne d'une offre d'emploi plus diversifiée. Dans le tertiaire comme dans l'industrie, la part des femmes en emploi y est plus importante qu'au niveau régional.

Les femmes plus souvent en emploi en périphérie des villes

Dans la région comme en métropole, le taux d'emploi féminin est moins élevé dans les villes-centres des grands aires urbaines (52,8 % en ACAL) qu'en banlieues (59,8 %) ou dans les couronnes (64,4 %). Dans les autres aires urbaines de la région, le taux d'emploi des femmes est aussi plus faible au sein des pôles (54,7 %) que dans les couronnes (61,7 %). La proximité des services des centres attire généralement les populations les plus précaires (chômeuses,

mères célibataires, étudiantes, par exemple). Ainsi, dans les villes-centres des grandes aires urbaines, 11,9 % des femmes de 15 à 64 ans sont au chômage (contre 9,5 % pour l'ensemble des femmes de la région) et 14,0 % d'entre elles sont élèves ou étudiantes (contre 10,1 %). Dans les pôles urbains de moyenne et petite taille, les femmes sont aussi plus souvent au chômage (11,8 %), mères au foyer (10,5 % contre 8,7 % pour l'ensemble des femmes de la région) ou retraitées (9,6 % contre 8,2 %). À l'inverse, les zones périurbaines constituent davantage le lieu de résidence des couples travaillant dans la ville-centre.

Dans les espaces éloignés des pôles, le taux d'emploi des femmes est légèrement supérieur à celui de la région (60,8 %). Si les femmes de 15 à 64 ans sont plus nombreuses à être mères au foyer (9,8 %) ou retraitées (9,0 %), elles sont aussi moins nombreuses à être en cours d'études (7,3 %) et donc, plus souvent en emploi.

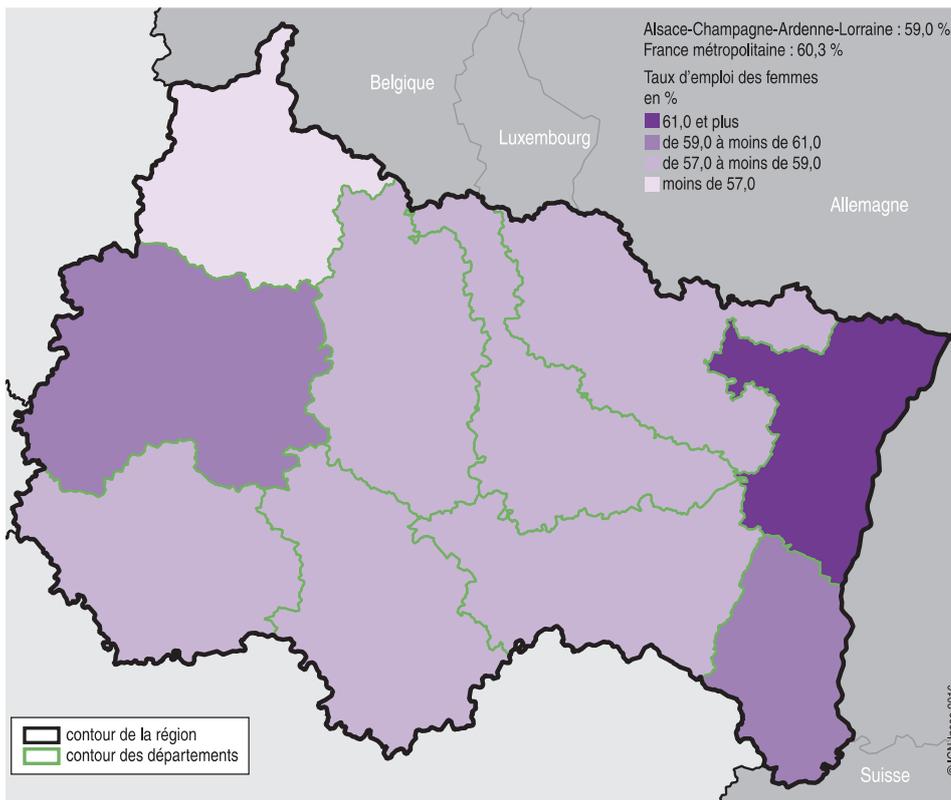
Des conditions d'emploi plus précaires

Malgré la progression de l'activité féminine, les femmes subissent encore des conditions d'emploi plus précaires que les hommes. Dans la région, 56,6 % des femmes en emploi sont à temps plein en contrat à durée indéterminée, contre 73,5 % des hommes.

Comme sur l'ensemble du territoire métropolitain, les femmes travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes. Ainsi, en 2012, 30,8 % des femmes de la région sont à temps partiel contre 6,0 % des hommes. Cette surreprésentation des femmes dans l'emploi à temps partiel s'explique notamment par le fait qu'elles sont amenées à concilier vie familiale et vie professionnelle. Elle est aussi imputable aux types d'emploi qu'elles occupent : le recours au temps partiel est fréquent dans les métiers peu qualifiés du tertiaire, exercés surtout par des femmes. ■

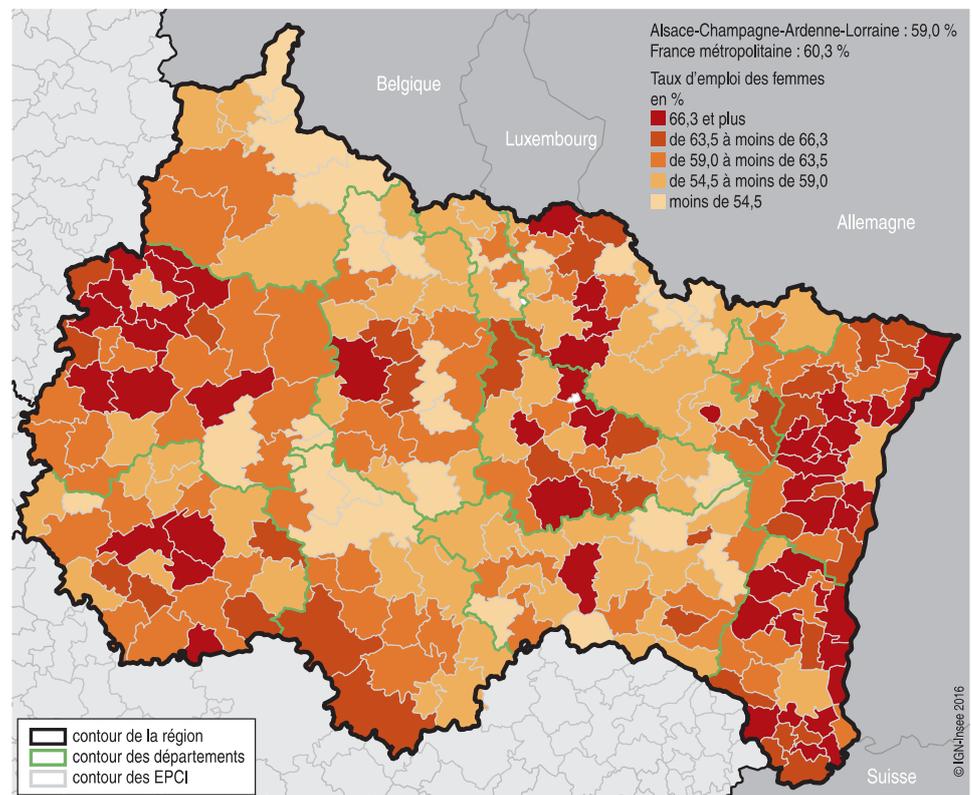
Définition et source

Taux d'emploi des femmes : calculé à partir du recensement de la population, le taux d'emploi des femmes correspond à la part des femmes de 15 à 64 ans en emploi sur l'ensemble des femmes de 15 à 64 ans.

11 Taux d'emploi des femmes selon les départements de la région ACAL en 2012

Lecture : En 2012, le taux d'emploi féminin s'étend de 53,3 % dans les Ardennes à 61,7 % dans le Bas-Rhin.

Source : Insee, recensement de la population 2012, exploitation principale

12 Taux d'emploi des femmes selon les EPCI de la région ACAL en 2012Établissements publics de coopération intercommunale au 1^{er} janvier 2015

Lecture : En 2012, la proportion de femmes en emploi s'échelonne de 46,4 % dans la communauté de communes de Freyming-Merlebach (en Moselle) à 72,5 % dans celle de la Région des Riceys (dans l'Aube).

Source : Insee, recensement de la population 2012, exploitation principale